

Nos réf. : VJ/1966

Service : Assistance de Direction - Communication

Affaire suivie par : Vanessa JULLIEN

Tél : 05.55.62.56.70

Mail : secretariat@ciate.net

A Masbaraud-Mérignat, le 16 mars 2017

A Mesdames et Messieurs les Conseillers
communautaires

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Ahun
Ars
Auriat
Banize
Bosmoreau-Les-Mines
Bourgneuf
Chamberaud
La Chapelle-Saint-Martial
Chavanat
Le Donzeil
Faux-Mazuras
Fransèches
Janailat
Lépinas
Maisonnières
Mansat-La-Courrière
Masbaraud-Mérignat
Mazeirat
Montboucher
Le Monteil-Au-Vicomte
Moutier-d'Ahun
Peyrabout
Pontarion
La Pougé
Royère-De-Vassivière
Saint-Amand-Jartoudeix
Saint-Avit-Le-Pauvre
Saint-Dizier-Leyrenne
Saint-Georges-La-Pougé
Saint-Hilaire-La-Plaine
Saint-Hilaire-Le-Château
Saint-Junien-La-Bregère
Saint-Martial-Le-Mont
Saint-Martin-Château
Saint-Martin-Sainte-Catherine
Saint-Michel-De-Veisse
Saint-Moreil
Saint-Pardoux-Morterolles
Saint-Pierre-Bellevue
Saint-Pierre-Cherignat
Saint-Priest-Palus
Saint-Yrieix-Les-Bois
Sardent
Soubrebost
Sous-Parsat
Thauron
Vidaillat

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine réunion du Conseil communautaire de la Communauté de communes CIATE Bourgneuf – Royère de Vassivière qui aura lieu le :

Jeudi 23 mars 2017 à 19h30

Salle polyvalente à Saint-Dizier-Leyrenne

L'ordre du jour sera le suivant :

- Installation de Mme Nicole Bernard, conseillère communautaire suppléante pour la Commune de Saint-Martin-Château.
- Désignation d'un secrétaire de séance et des assesseurs.
- Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 25 janvier 2017.
- **Délibération n°1** : autorisation d'envoi des actes administratifs par voie électronique (procédure « ACTES »).
- **Délibération n°2** : délégations de pouvoirs du Conseil communautaire vers le Président.
- **Délibération n°3** : élection des 9 Vice-Présidents.
- **Délibération n°4** : élection des 15 autres membres du Bureau.
- Lecture de la charte de l'élu local.
- **Délibération n°5** : création des commissions thématiques intercommunales.

- **Délibération n°6** : fixation des indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents.
- **Délibérations n°7 à 29** : élection des représentants auprès des organismes extérieurs.
- **Délibération n°30** : création de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID).
- Questions diverses.

En cas d'indisponibilité de votre part, je vous demanderai de bien vouloir vous référer à la note ci-jointe, relative à la suppléance et aux procurations, selon le nombre de Conseillers communautaires que compte votre Commune.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,
Sylvain GAUDY

